

# Asie

## Asie du Sud

## Asie de l'Est et Pacifique

### Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Asie			
	<i>Australia for UNHCR</i>	104	0
	Australie	3 571 969	0
	Canada	909 091	0
	Donateurs privés en Italie	0	1 064
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	9 829	25 513
	Norvège	884 956	0
	Suède	1 256 281	0
	<i>USA for UNHCR</i>	0	1 000
Total		6 632 231	27 577

# Asie et Pacifique

## Faits marquants

- Au Népal, le Gouvernement a autorisé l'UNHCR à effectuer un recensement de la population des camps.
- Grâce à l'utilisation stratégique de la réinstallation, des progrès considérables ont été accomplis dans l'élaboration de solutions durables pour les ressortissants du Myanmar réfugiés en Thaïlande, en Malaisie et, dans une moindre mesure, au Bangladesh.
- L'UNHCR a signé un accord attendu de longue date avec le Gouvernement du Bangladesh, afin d'améliorer les conditions de vie dans les deux camps de réfugiés musulmans originaires du nord de l'Etat de Rakhine, au Myanmar.
- À Sri Lanka, la reprise des combats a provoqué le déplacement de quelque 200 000 personnes. L'UNHCR a dirigé l'intervention humanitaire dans un environnement difficile offrant un accès irrégulier aux populations et des conditions de sécurité précaires.
- Dans l'attente d'une solution politique à la crise complexe qui sévit à Timor-Leste, environ 25 000 déplacés internes sont demeurés dans les camps d'hébergement d'urgence.
- Au Myanmar, l'UNHCR a signé un mémorandum d'accord avec son nouvel homologue gouvernemental au sujet des opérations en faveur des communautés touchées par les déplacements de population, dans le sud-est du pays.



La crise politique complexe qui sévit à Timor-Leste et l'insécurité qui l'accompagne ont provoqué le déplacement de quelque 150 000 personnes à Dili et dans les districts environnants. L'instabilité observée dans un certain nombre d'autres régions a mis en lumière la nécessité, pour l'UNHCR et ses partenaires, d'actualiser leurs plans de préparation aux situations d'urgence et de rester prêts à toute éventualité.

Bien qu'au cours de l'année, le droit d'asile et l'espace humanitaire aient été respectés dans la plupart des pays de la région, plusieurs cas spécifiques ont suscité des inquiétudes. Parmi eux figurent notamment la situation précaire des Nord-Coréens dans les pays de transit et des Hmongs originaires du Laos en Thaïlande. Les mouvements secondaires des demandeurs d'asile tels que les Sri-Lankais et les Rohingyas du Myanmar ont également suscité une attention accrue.

L'UNHCR s'est efforcé de préserver l'asile tout en répondant aux craintes des États, qui redoutent que les installations de transit ne soient utilisées par les migrants clandestins et les trafiquants d'êtres humains. L'Organisation s'est félicitée du fait qu'un certain nombre de pays tels que la République de Corée, l'Inde et la Chine aient entrepris de se doter de régimes d'asile nationaux ou de législations relatives aux réfugiés.

## Environnement opérationnel

En 2006, les déplacements de population sont demeurés un problème majeur dans la région Asie-Pacifique. Dans certains cas, les conflits ont trouvé une issue pacifique, comme au Népal et dans la province indonésienne de Nanggroe Aceh Darussalam. Au Népal, la signature d'un accord de paix entre le Gouvernement et les rebelles maoïstes a mis un terme à 12 ans de conflit.

À Sri Lanka, en revanche, la reprise des combats entre les forces gouvernementales et les rebelles tamouls a provoqué des déplacements massifs à l'intérieur de l'île et vers d'autres pays. Cette situation a engendré de graves inquiétudes concernant l'accès humanitaire aux populations, la protection des déplacés et la sécurité du personnel.



Construction d'abris pour des personnes récemment déplacées à Jaffna, au Sri Lanka.

santé publics à des tarifs réduits pour les réfugiés et les demandeurs d'asile et la libération des demandeurs d'asile placés en détention. La création d'un centre régional de protection en Malaisie a en outre permis d'améliorer la protection en assurant une cohérence et une coordination régionales.

- Renforcer la capacité des pays hôtes à conduire la détermination du statut de réfugié

L'UNHCR a aidé les États à renforcer leur capacité institutionnelle à prendre en charge les demandeurs d'asile et les réfugiés, afin qu'ils puissent assumer la pleine responsabilité de la détermination de leur statut.

- Gérer les situations d'apatridie

En 2006, une étude approfondie du statut juridique des Biharis, communauté de langue ourdoue installée au Bangladesh, a révélé qu'ils étaient en droit de solliciter la nationalité bangladaise. L'Organisation a favorisé l'intégration de cette communauté dans les programmes de réduction de la pauvreté du PNUD, tout en plaidant en faveur de leur droit à la citoyenneté.

Au Viet Nam, le Gouvernement a annoncé une bonne nouvelle pour les anciens réfugiés cambodgiens installés dans le pays, puisque ceux-ci vont se voir accorder la nationalité vietnamienne. En ce qui concerne les résidents apatrides du nord de l'Etat de Rakhine, au Myanmar, l'UNHCR a entamé des négociations pour qu'un certificat de recensement

temporaire soit délivré en 2007 à toutes les personnes admissibles. Au Népal, l'UNHCR a consacré des ressources à l'identification des populations apatrides et à l'élaboration de solutions recommandables.

**OSG 2: Garantir que les normes internationales de protection sont respectées pour l'ensemble des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR, compte tenu de leur âge, de leur appartenance sexuelle ou de leur histoire personnelle**

- Améliorer la protection contre le refoulement et la sécurité physique et réduire les incidents de violence, notamment sexuelle et sexiste

Dans la plupart des pays de la région, des mécanismes ont été mis en place afin de renforcer la protection dans les camps et les milieux urbains. Il s'agit notamment de procédures opérationnelles permanentes destinées à protéger les enfants et à lutter contre la violence sexuelle et sexiste. En Thaïlande, diverses initiatives ont été prises pour répondre aux besoins des femmes et des enfants réfugiés, notamment des centres

## Réalisations et impact

**Objectif stratégique global (OSG) 1 : Promouvoir et appuyer l'élaboration et le maintien par les gouvernements d'un régime de protection internationale, y compris sa mise en œuvre au niveau national**

- Préserver l'espace d'asile

L'objectif principal de l'UNHCR en Asie pour l'année 2006 était de soutenir les régimes nationaux de protection des réfugiés, en aidant les États à renforcer leurs capacités institutionnelles. L'Organisation a ainsi coopéré avec le Gouvernement indien à l'élaboration d'une législation nationale relative aux réfugiés.

En dépit de revers occasionnels, le dialogue instauré avec les gouvernements et les autres partenaires de la région a contribué à une meilleure compréhension des besoins de protection des réfugiés. Il a également favorisé l'adoption de mesures concrètes telles que la reconnaissance de la validité des documents de l'UNHCR, l'accès aux services de



d'aide juridique et des projets d'administration de la justice. Au Bangladesh, en Malaisie et au Népal, le recensement et d'autres mécanismes de filtrage ont permis de repérer les cas nécessitant une protection particulière. En Inde, les activités de proximité du Bureau de protection des femmes ont contribué à identifier et à résoudre les problèmes des femmes réfugiées originaires du Myanmar.

Les récents incidents survenus en Chine et en Thaïlande, notamment le refoulement de réfugiés sri-lankais par la Chine et la mise en détention de 155 Hmongs originaires du Laos menacés de refoulement en Thaïlande, montrent que l'élargissement de l'espace humanitaire demeure une tâche ardue.

- *Prévenir la malnutrition et réduire la prévalence et l'impact du VIH et du SIDA*

La création d'un poste régional consacré au VIH et au SIDA à Bangkok a renforcé l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie régionale dans ce domaine, ainsi que de programmes spécifiques aux différents pays.

Au Népal, le Directeur du Bureau de l'UNHCR pour l'Asie et Pacifique a participé à une mission des directeurs régionaux des Nations Unies consacrée au VIH, prouvant ainsi l'attachement de l'Organisation aux programmes conjoints de lutte contre le SIDA. L'UNHCR a également plaidé auprès du Gouvernement népalais pour un renforcement de l'action nationale contre cette maladie. Toujours au Népal, l'Organisation a dirigé pour la première fois une évaluation interorganisations de la situation des déplacés internes en matière de VIH. Celle-ci a démontré la nécessité de disposer de puissants mécanismes de protection, en particulier des femmes et des enfants, afin de réduire leur vulnérabilité à l'égard du virus.

En Inde et en Malaisie, l'UNHCR a étendu ses activités de prévention et de soins liées au VIH/SIDA parmi les vastes populations de réfugiés urbains. En Thaïlande, l'Organisation a appuyé la prévention, les soins et les traitements dans trois camps hébergeant plus de 70 000 réfugiés. Enfin, les nombreux plaidoyers en faveur d'une meilleure prise en charge des réfugiés dans les programmes nationaux de lutte contre le VIH ont commencé à porter leurs fruits en Thaïlande, en Inde et en Malaisie.

- *Garantir que les droits civils, sociaux et économiques sont assurés et que les opportunités d'autonomie sont optimisées, en accordant une attention particulière aux droits des femmes et des enfants*

Des évaluations participatives ont été réalisées auprès des réfugiés de toute la région, afin d'assurer l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Les indicateurs de santé se sont dans la plupart des cas avérés conformes aux normes de l'UNHCR. Des progrès considérables ont été réalisés en matière de réduction de la morbidité et de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Néanmoins, les

infections respiratoires aiguës demeurent très prévalentes parmi les réfugiés de la région, en particulier au Népal et au Bangladesh. De nettes améliorations ont été constatées dans les services de santé génésique, notamment au niveau des soins prénataux et postnataux, ainsi que dans le traitement des victimes de violences sexuelles et sexistes. Des efforts supplémentaires seront déployés en 2007 pour permettre aux femmes d'accoucher dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

- *Garantir le droit à l'éducation*

En Malaisie, les réfugiés originaires de la province indonésienne de Nanggroe Aceh Darussalam qui bénéficiaient d'une protection temporaire ont obtenu l'accès à l'enseignement public. Tout en plaidant pour que d'autres groupes bénéficient du même droit, l'UNHCR a apporté son soutien à des projets scolaires à l'échelle communautaire. Le Gouvernement du Bangladesh a accepté d'allonger d'une année la scolarité primaire offerte dans les camps de réfugiés. Des cours d'alphabétisation pour adultes et des formations professionnelles ont également été mis sur pied. L'UNHCR continue à plaider pour que les réfugiés du Myanmar hébergés dans des camps en Thaïlande aient accès à l'enseignement supérieur.

- *Accroître et améliorer le niveau et la qualité de l'enregistrement des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR*

La plupart des pays d'Asie ont bénéficié du projet Profile et achevé le recensement des réfugiés. En Malaisie, le recensement réalisé par le biais de programmes de proximité au sein des communautés a permis d'améliorer les services offerts aux demandeurs d'asile, en particulier à ceux dotés de besoins particuliers. Au Bangladesh, l'utilisation du logiciel *proGres* a permis de recenser tous les réfugiés des camps de Cox's Bazaar. Le Gouvernement a accepté de remplacer dès 2007 les livrets familiaux par des cartes d'identité et de délivrer des certificats de naissance à tous les enfants réfugiés. Au Népal, le recensement des réfugiés entrepris en coopération avec les autorités s'est achevé en mai 2007.

### **OSG 3 : Intensifier la recherche de solutions durables**

- *Promouvoir la création de conditions propices au retour*

En coopération avec le Gouvernement du Myanmar, l'UNHCR s'est efforcé d'améliorer les conditions qui règnent au nord de l'Etat de Rakhine, afin de permettre la reprise des rapatriements librement consentis en provenance du Bangladesh. À cet effet, il a encouragé les autorités à délivrer des documents officiels aux rapatriés et à tous les autres apatrides *de facto*.

- *Élaborer et mettre en œuvre des stratégies globales pour trouver une solution aux situations prolongées*

Au Népal, grâce au soutien efficace d'un certain nombre de pays déterminés à promouvoir ses objectifs, l'UNHCR a

enfin pu obtenir quelques avancées : le démarrage du recensement de l'ensemble des réfugiés, la réinstallation de petits groupes de personnes vulnérables et une offre de réinstallation collective pour la majorité de la population. Au Bangladesh, l'Organisation a entrepris d'élaborer un cadre pour mettre en place des solutions durables, avec l'appui du Gouvernement et de l'équipe des Nations Unies dans le pays. Cette stratégie sur deux ans repose sur un meilleur respect des droits des réfugiés rohingyas et sur la promotion de solutions aptes à remédier durablement à cette situation prolongée.

Avec l'aide de toutes les parties concernées, l'UNHCR s'est efforcé de définir des solutions pour les ressortissants du Myanmar réfugiés en Thaïlande. Outre les réinstallations à grande échelle, l'Organisation a entrepris d'identifier des activités d'autosuffisance, en coopération avec le Gouvernement et l'OIT.

- *Renforcer l'intégration sur place*

Grâce aux plaidoyers insistants de l'UNHCR, l'Inde a accepté de naturaliser des réfugiés afghans de religion hindouiste et sikhe. Certains dossiers de naturalisation ont abouti en 2006, démontrant ainsi que les États peuvent apporter des solutions en cas d'exil prolongé.

- *Renforcer l'utilisation de la réinstallation en tant qu'instrument stratégique de protection et mécanisme de répartition des charges*

Dans un esprit de partage des charges, plusieurs pays de réinstallation ont accepté d'accueillir la plupart des Afghans encore présents en Inde. De même, les ressortissants du Myanmar réfugiés en Thaïlande et en Malaisie sont en passe de trouver des solutions durables par le biais de réinstallations collectives. En Indonésie, l'UNHCR a tenté de remédier au sort de quelque 240 réfugiés originaires d'Iraq et d'Afghanistan abandonnés dans le pays depuis des années.

#### **OSG 4 : Établir des partenariats efficaces et des cadres d'action permettant d'apporter une protection et des solutions aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays du fait d'un conflit et de violations des droits de l'homme, de protéger les réfugiés dans les mouvements migratoires plus larges et de jeter un pont entre les secours et le développement**

- *Appuyer et conduire les efforts visant à fournir une protection et des solutions aux déplacés internes dans le cadre d'une réponse concertée*

Suite à son intervention d'urgence à Timor-Leste, l'objectif de l'UNHCR consistait à créer au niveau communautaire un environnement propice au retour et à la réconciliation. À Sri Lanka, l'Organisation a dirigé l'intervention humanitaire collective lancée en réponse à la crise actuelle. L'accès irrégulier aux populations et les conditions de sécurité précaires ont considérablement entravé les secours d'urgence et la protection apportés à plus de 200 000 nouveaux déplacés. Au Myanmar, l'UNHCR a obtenu un

accès limité aux communautés déplacées dans trois provinces du sud-est du pays, où il mène à bien des projets à impact rapide dans plus de 300 villages.

Au Népal, l'UNHCR participe à l'effort collectif entrepris par les Nations Unies pour appuyer le retour des déplacés. Des ateliers destinés à favoriser le dialogue et à sensibiliser la population aux principes de protection ont été animés par l'UNHCR et ses partenaires dans certaines zones de retour.

- *Protéger les réfugiés dans le cadre de mouvements migratoires plus larges*

À travers toute l'Asie, l'UNHCR a œuvré pour que les politiques liées à la migration et aux réfugiés soient intégrées dans les plans de développement, d'aide et d'investissement. Dans le cadre d'une participation accrue à des forums régionaux tels que le Processus de Bali et les Consultations Asie-Pacifique, l'Organisation a proposé aux gouvernements de les aider à résoudre les problèmes de migration et de sécurité sans entamer le droit à la sécurité physique et à la protection des personnes redoutant à juste titre des persécutions. En septembre 2006, l'UNHCR a organisé et co-présidé avec le Coordonnateur des Consultations Asie-Pacifique un atelier consacré à la régionalisation et au renforcement des capacités dans le contexte migratoire complexe observé aujourd'hui.

- *Mobiliser les acteurs du développement dans les régions ayant accueilli des rapatriés*

À Sri Lanka, la conclusion d'un accord tripartite entre la Banque mondiale, le Gouvernement et l'UNHCR a facilité le relogement de milliers de familles déplacées avant 2006. Dans le nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, l'Organisation a participé à un plan d'action conjoint avec les acteurs du développement, l'UNICEF et le PAM.

## **Contraintes**

Le manque permanent de sécurité à Timor-Leste et le nombre croissant de demandeurs d'asile en Malaisie et en Indonésie ont fait peser une charge supplémentaire sur les ressources disponibles. En Malaisie, les restrictions d'accès aux sites de détention ont limité les possibilités de suivi et de protection. En Thaïlande, en dépit de relations de travail positives et fonctionnelles avec les autorités, de récents changements de politique ont nui à la protection des réfugiés, dont certains des droits ont continué d'être bafoués.

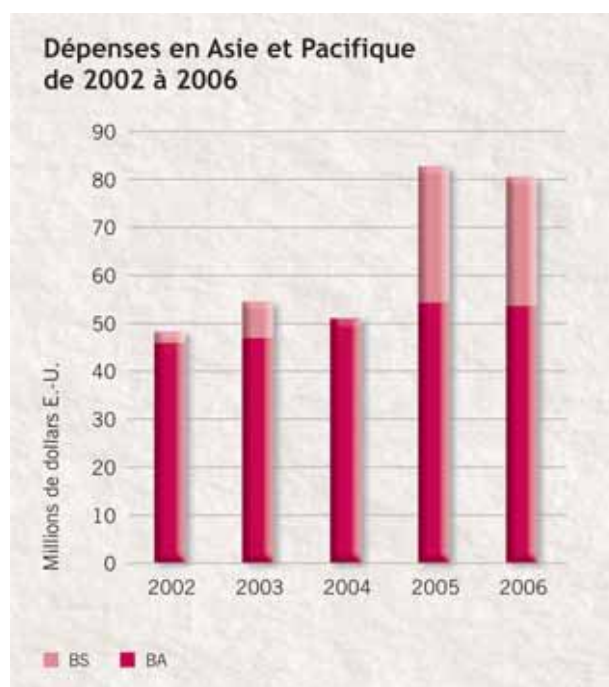
Au Népal, l'impact de l'agitation politique qui régnait à l'extérieur des camps s'est fait ressentir à l'intérieur, sans pour autant compromettre le caractère civil de ces lieux. Cependant, la population des camps s'est montrée de plus en plus préoccupée par l'impasse dans laquelle se trouve le processus bilatéral entamé entre le Népal et le Bhoutan et par ses conséquences sur leur rapatriement. Bien que la réinstallation dans un pays tiers apparaisse de plus en plus comme une possibilité pour la majorité de cette population,

il est urgent de clarifier la question, car les tensions montent entre les partisans des différentes solutions au sein des camps, ainsi qu'entre les réfugiés et la population locale.

À Sri Lanka, toutes les parties impliquées dans le conflit ont durci leurs positions, si bien que les principes humanitaires ont souvent été bafoués. L'environnement opérationnel peu propice dans lequel évoluent les organisations humanitaires telles que l'UNHCR a déjà été évoqué.

## Informations financières

Les budgets annuels approuvés pour l'Asie et le Pacifique sont demeurés à un niveau à peu près stable au cours des cinq dernières années. En revanche, l'intervention d'urgence liée au tsunami dans l'océan Indien en 2005 et 2006, ainsi que les nouvelles interventions d'urgence menées à Timor-Leste et à Sri Lanka en 2006, sont responsables de l'augmentation globale des dépenses dans la région. En raison des réductions budgétaires subies en 2006, plusieurs projets d'assistance d'une importance critique pour les réfugiés n'ont toutefois pu être mis en œuvre. Ainsi, les 300 000 dollars E.-U. retirés du budget alloué à la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont contraint l'Organisation à différer la mise en œuvre de sa stratégie de retrait sur trois



ans. Celle-ci visait à intégrer sur place les 2 700 réfugiés de la province indonésienne de Papouasie, en fournissant des possibilités de développement et de survie moyennant des projets de formation et de microcrédit. De même, les 2 millions de dollars E.-U. soustraits au budget de la Thaïlande ont retardé des travaux urgents destinés à améliorer l'assainissement des camps de réfugiés.

Budget et dépenses (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total
<b>Asie du Sud</b>						
Bangladesh	2 840 715	0	2 840 715	2 655 413	0	2 655 413
Inde	3 099 017	0	3 099 017	2 965 732	0	2 965 732
Népal	6 951 181	2 222 938	9 174 119	6 240 177	48 572	6 288 749
Sri Lanka	13 788 431	6 251 637	20 040 068	10 876 974	6 068 402	16 945 376
<b>Sous-total - Asie du Sud</b>	<b>26 679 344</b>	<b>8 474 575</b>	<b>35 153 919</b>	<b>22 738 296</b>	<b>6 116 974</b>	<b>28 855 270</b>
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>						
Australie et Nouvelle-Zélande	1 036 042	0	1 036 042	977 757	0	977 757
Cambodge	1 328 674	0	1 328 674	1 125 209	0	1 125 209
Chine	3 768 703	0	3 768 703	3 533 990	0	3 533 990
Indonésie	2 897 346	18 616 938	21 514 284	2 299 855	16 245 122	18 544 977
Japon	4 100 718	0	4 100 718	2 709 333	0	2 709 333
Malaisie	3 953 127	0	3 953 127	3 153 246	0	3 153 246
Mongolie	70 157	0	70 157	68 743	0	68 743
Myanmar	5 069 737	0	5 069 737	4 203 326	0	4 203 326
Papouasie-Nouvelle-Guinée	491 794	0	491 794	431 044	0	431 044
Philippines	216 241	0	216 241	200 911	0	200 911
République de Corée	790 770	0	790 770	700 744	0	700 744
Singapour	46 309	0	46 309	37 163	0	37 163
Thaïlande	12 300 874	0	12 300 874	10 559 707	0	10 559 707
Timor-Leste	197 782	4 571 000	4 768 782	196 996	4 570 224	4 767 220

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total
Viet Nam	564 657	0	564 657	521 075	0	521 075
Projets régionaux <sup>2</sup>	15 000	0	15 000	10 486	0	10 486
Sous-total - Asie de l'Est et Pacifique	36 847 932	23 187 938	60 035 870	30 729 585	20 815 346	51 544 931
<b>Total - Asie et Pacifique</b>	<b>63 527 276</b>	<b>31 662 513</b>	<b>95 189 789</b>	<b>53 467 881</b>	<b>26 932 320</b>	<b>80 400 201</b>

<sup>1</sup> N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

<sup>2</sup> Inclut les activités propres à la protection, au transport et au rapatriement, et la promotion du droit des réfugiés en Asie.

### Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
Allemagne	635 165	64 267	699 433
Australie	4 502 844	388 857	4 891 701
<i>Australia for UNHCR</i>	7 908	114 842	122 750
Canada	909 091	0	909 091
CERF	1 989 333	1 241 949	3 231 282
Commission européenne	4 537 250	1 884 422	6 421 672
Croissant-Rouge de l'Arabie saoudite	0	305 000	305 000
Danemark	37 500	0	37 500
Donateurs privés en Australie	1 633	0	1 633
Donateurs privés aux États-Unis	2 500	0	2 500
Donateurs privés à Hong Kong SAR, Chine	14 931	0	14 931
Donateurs privés en Italie	0	1 064	1 064
Donateurs privés au Népal	8 556	0	8 556
Donateurs privés au Portugal	0	1 282	1 282
Donateurs privés en République de Corée	5 506	0	5 506
Donations en ligne (Siège)	0	7 894	7 894
États-Unis	15 149 125	0	15 149 125
Fondation Calouste Gulbenkian (Portugal)	0	150 000	150 000
Irlande	0	100 503	100 503
Italie	811 122	0	811 122
<i>Japan Association for UNHCR</i>	109 765	29 160	138 926
Japon	9 000 000	2 004 512	11 004 512
Liechtenstein	38 760	0	38 760
Luxembourg	845 075	131 752	976 828
Norvège	5 363 409	486 990	5 850 399
Nouvelle-Zélande	10 000	0	10 000
Pays-Bas	1 205 000	0	1 205 000
Philippines	1 819	0	1 819
République de Corée	9 800	0	9 800
Royaume-Uni	531 006	0	531 006
Suède	1 932 001	0	1 932 001
Suisse	393 701	0	393 701
TOTAL (France)	283 826	0	283 826
TOTAL / CARPA (France)	2 345 600	0	2 345 600
<i>USA for UNHCR</i>	1 400	1 000	2 400
<b>Total</b>	<b>50 683 627</b>	<b>6 913 496</b>	<b>57 597 122</b>